

Pôle communication
Tel : 24 65 42

Vendredi 21 mai 2021

COMMUNIQUÉ

Travaux au col de Katiramona

Mis en cause par le maire de Païta à propos des travaux à mener à la suite de l'éboulement de Katiramona, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie tient à apporter les précisions suivantes.

Les premières constatations ont établi que l'éboulement provenait d'un terrain privé au-dessus de la route territoriale, qu'il a obstruée avant de s'étendre en contrebas du col. Le blocage de la RT1 est donc une conséquence de cet éboulement. La RT1 n'est pas en cause.

Même si la RT1 traverse la zone de l'éboulement, la Nouvelle-Calédonie n'est en aucun cas compétente pour procéder à des travaux sur un terrain privé. Cette responsabilité appartient en premier lieu au propriétaire ou, en cas de danger grave ou imminent, au maire de la commune de Païta qui est l'autorité de police compétente en matière de sinistres.

Afin de déterminer le partage des responsabilités dans les causes de l'éboulement, le gouvernement a demandé une expertise judiciaire en référé. Le but est de se rapprocher du propriétaire concerné afin de trouver une solution amiable.

Après l'éboulement survenu le 6 février dernier, la commune de Païta a sollicité le soutien de la Nouvelle-Calédonie pour l'accompagner dans la mise en œuvre technique d'une solution et le financement des travaux nécessaires. Le gouvernement et ses directions ont répondu présent pour proposer des solutions tant techniques que financières à la mairie de Païta.

Les travaux ont été évalués à près d'un milliard de francs. Le gouvernement, considérant que cela excède largement les capacités financières de la commune de Païta, a proposé de prendre en charge 80 % de cette somme, 20 % restant à la charge de la commune. Il a aussi été proposé que la mairie de Païta délègue, par convention, la conduite des travaux aux services de la Nouvelle-Calédonie, mieux équipés.

Les termes de cette convention ont été convenus avec la mairie de Païta, qui en conteste aujourd'hui les modalités. Le gouvernement, conscient que la situation demeure préoccupante, est dans l'attente de la réponse du maire de Païta afin que les travaux puissent être engagés dans les plus brefs délais.